

## Newsletter Développement Durable n°1

### Les premières actions du Plan de Déplacement d'Etablissement Université Rennes 2



Mars 2012



#### Signature d'une convention avec l'association Covoiturage +

L'Université a signé une convention de 3 ans avec l'association Covoiturage + qui mutualise les possibilités de covoiturage de plusieurs entreprises et établissements de Rennes. Cette convention permet à tous les personnels de Rennes 2 de profiter gratuitement des services de l'association pour trouver des partenaires de covoiturage. L'association vous garantit le retour en cas de défaillance du conducteur (contact : [covoiturageplus@covoiturage.asso.fr](mailto:covoiturageplus@covoiturage.asso.fr)).  
[www.covoiturage.asso.fr](http://www.covoiturage.asso.fr)



#### Deux abonnements Vélo Star à disposition des personnels

Un déplacement court à faire durant la journée ? 2 abonnements Vélo Star sont à votre disposition gratuitement à l'accueil de la Présidence. Utilisez les pour vos déplacements professionnels ou vos courses personnelles sur le temps du midi. Une station Vélo Star est présente devant les campus Villejean et La Harpe (rue du doyen Denis Leroy).

[Retrouvez toutes les stations Vélo Star  
www.levelostar.fr](http://www.levelostar.fr)



#### Un service de prêt gratuit de vélos pour les étudiants étrangers

L'association étudiante Ecoo débute ce service et propose d'ores-et-déjà 20 vélos en prêt longue durée pour les étudiants étrangers. L'association organisera en parallèle des ateliers d'aide à la réparation des vélos pour les étudiants et personnels. Pour faciliter leur travail, l'université leur a construit un local sécurisé prêt du bâtiment B (projet co-financé par le service Gestion du Patrimoine et le CIREFE). Ce projet a reçu le prix de l'initiative du défis Tous éco-mobiles 2011 attribué par Rennes Métropole.

[Détails du projet Vélo  
www.univertcite.ecoo-asso.fr](http://www.univertcite.ecoo-asso.fr)



#### Un garage vélo sécurisé pour les personnels sur le site de La Harpe

En service prochainement, il permettra aux personnels de stationner leur vélo à l'abri de la pluie et en toute sécurité. Ce garage a été construit par le métallier de l'université. Sur le campus Villejean, un garage sécurisé devrait être construit lors de la rénovation du bâtiment D.



#### Remboursement de 50% des abonnements aux transports en commun

Nous vous rappelons que l'université vous rembourse 50% de votre abonnement mensuel ou annuel aux transports en commun. Pour en bénéficier, contactez le service des ressources humaines (Pôle BIATSS : Catherine Gicquiaud ; Pôle Enseignants : Caroline Tocut).



#### Découvrez l'autopartage !

City Rou' est l'offre d'autopartage privée présente sur Rennes. L'autopartage consiste à mettre à la disposition d'usagers préalablement inscrits, des véhicules disponibles 24h sur 24h, pour la durée souhaitée pour des déplacements courts et occasionnels. Une trentaine de véhicules de toutes catégories sont disséminées à Rennes dont un à deux pas du campus Villejean (cours Kennedy).  
[www.cityroul.com](http://www.cityroul.com)